

## *Sous la présidence de Smaïn Tahar*

La séance est introduite en remerciant les participants.es de leur présence et en faisant un rappel des demandes satisfaites depuis le dernier conseil de quartier

Les travaux sur le secteur sont présentés.

Fait ou en cours :

- Parc de la mairie : rénovation du sol souple de l'aire de jeux et création d'une nouvelle aire de jeu avec module PMR
- Parc de la mairie : installation d'un brumisateur

À venir :

- Rénovation de l'aire de jeux de l'école Anne-Claude Godeau
- Rénovation des sanitaires et de la cuisine de la maison de quartier du Bourg

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, que vous retrouverez sur le planning mensuel disponible dans *L'évolution* et sur [mitry-mory.fr](http://mitry-mory.fr), le débat est ouvert.

### **Relevé de décisions**

- ZAC Maurepas : 63 logements conventionnés, réalisation en 2024
- Sortie du Bourg : le feu rouge est une très bonne chose mais refus des habitants.es du projet de rond-point. La Ville transmet au département et est vigilante sur la question.
- Contournement du bourg : très vieux dossier. Nécessite un portage du département, nous continuons à y travailler, mais peu de perspectives pour l'instant.
- Ruelle Prieur, demande de ralentisseur rue de Villeparisis, problème de vitesse : contrôle de la police et étude sur ralentisseur à prévoir.
- Sens unique rue de Villeparisis pas respecté : contrôles de police prévus
- Vidéosurveillance : très chère et très peu efficace, la Ville a fait le choix de privilégier la présence humaine.
- Entretien du cimetière : la situation s'est améliorée. La question de l'ouverture des

toilettes reste à parfaire. L'entretien des tombes individuelles reste à la charge des descendants.es, mais 230 tombes sont identifiées comme abandonnées, ce qui impacte l'image du cimetière. Un gros entretien est fait une fois par mois. Rendez-vous sur place avec les habitants.es qui a conduit à une réflexion sur la demande de mise à disposition d'une table et d'un appentis pour rempoter.

- Nuisances sonores, gêne stationnement et circulation piétonne angle de la rue Raymond Brau et Villeparisis : vigilance de la police renforcée. Demande transmise à Keolis pour supprimer ou baisser l'annonce sonore dans le bus en pleine nuit.
- Sortie du petit parking public rue Paul-Vaillant Couturier : pas de mobilier urbain sur lequel accrocher un miroir, et en rajouter obstruerait le cheminement piéton.
- Angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue Raymond Brau, le stop n'est pas respecté : contrôle accru, pose d'un ralentisseur à l'étude.
- Trottoirs rue de Juilly : réparations par rustines ponctuelles
- Chaussée rue Maurice Thorez : pas classée parmi les priorités en travaux de voirie.
- Rétrocession des impasses de l'Avenir et Fulbert Lenfant : téléinspection des réseaux prévue cet été. Accord préalable de l'agglomération pour une reprise en l'état. Procédures longues. Un courrier sera fait aux habitants.es.
- Déplacer la pierre qui obstrue le cheminement piéton à l'entrée du parking de la mairie.
- Trafic au parc Corbrion : relève de la compétence exclusive de la Police Nationale. Travail avec les médiateurs pour les plus jeunes.
- Activités nuisibles rue Camille Lemoine : Procédures en cours. Contentieux lancés, campagne de verbalisation poids lourds prévue.

Maison de quartier  
du Bourg

85 rue Paul Vaillant-Couturier  
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 60 21 19 09

[www.mitry-mory.fr](http://www.mitry-mory.fr)  
[mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)